



L'HONORABLE STEVE J. REIMNITZ
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de justice, 1680, boulevard St-Joseph, Drummondville (Québec) J2C 2G3
Téléphone : (819) 478-3184 Télécopieur : (819) 475-8486
Courriel : steve-j.reimnitz@judex.qc.ca

Drummondville, ce 13 mai 2020

« Par courrier électronique »

À tous les avocates et avocats du district de Drummond

Objet : Informations – Déroulement des auditions et gestions
à la Cour Supérieure du district de Drummond

Maîtres,

La présente fait suite aux deux lettres précédentes que je vous ai transmises et a pour but de vous informer de l'évolution de la situation et du fonctionnement de la Cour Supérieure pour les prochaines semaines.

La pratique civile et familiale

En ce qui concerne les journées de pratique, la manière de procéder mise en place lors des dernières journées de pratique continuera de s'appliquer. M^e Ferland-Lamontagne fera comme à l'habitude ses appels téléphoniques la veille et les dossiers procéderont le lendemain à l'heure fixée devant le soussigné.

Cette manière de procéder est par ailleurs fortement appréciée par le personnel du greffe puisqu'elle évite une manipulation de dossiers inutile du greffe vers la salle d'audition. Je rappelle que le greffe fonctionne toujours avec un personnel réduit.

Dossiers fixés sur le rôle spécial les 21 mai, 4 juin et 18 juin

Concernant les dossiers fixés sur le rôle spécial pour les dates du 21 mai et 18 juin, le juge Jean-Guy Dubois communiquera avec vous afin de vérifier si le dossier procède et, au besoin, déterminera les modalités d'audition.

Relativement à la journée du 4 juin, c'est la juge Claude Dallaire qui sera présente. Le juge Dubois vérifiera préalablement les intentions des avocats dont les dossiers sont fixés sur le rôle spécial à cette date.

Les dossiers au mérite remis au cours des mois d'avril, mai et juin.

Comme vous le savez, plusieurs des dossiers fixés durant les semaines de mérite en avril, mai et même juin ont été reportés. Tous ces dossiers seront refixés prioritairement dans les cases horaires disponibles en 2020 ou 2021. Ces dossiers seront refixés au cours de l'été 2020.

La gestion

Comme vous le savez, les auditions de gestion ont été remises au cours des dernières semaines. J'ai cependant l'intention de reprendre les auditions de gestion, par conférences téléphoniques, à compter du 22 juin prochain et pour les dates de gestion fixées au cours de l'été.

Les conférences de règlement à l'amiable

Il est maintenant possible de procéder par conférences de règlement virtuelles. Ces conférences seront présidées comme auparavant par des juges à la retraite ou des juges du district de Montréal ayant suivi une formation à ce sujet. Pour obtenir une date de conférence, il faut communiquer avec le bureau de la coordonnatrice des conférences de règlement à l'amiable à Montréal.

La manière dont les auditions se dérouleront au cours des prochains mois

Depuis quelques semaines, j'ai eu l'occasion de présider des auditions de dossiers, soit par conférence téléphonique ou visioconférence. Des auditions ont eu lieu à partir de l'application WEB RTC. Ces auditions se sont toutes bien déroulées.

Il faut aussi être conscient que nous ne possédons pas tous les mêmes habilités en ce qui concerne l'utilisation des nouveaux outils informatiques. J'en suis très conscient.

Je souligne que l'application WEB RTC est facile d'utilisation. D'ailleurs, madame Guylaine Salvas, directrice du Palais, m'informe qu'elle-même est disposée à répondre à vos questions concernant l'aspect technique de l'utilisation de cette application.

Notons aussi qu'un autre outil informatique est actuellement accessible, soit MICROSOFT TEAMS qui, bien que différent, fonctionne tout aussi bien que WEB RTC.

Je sais que ces auditions virtuelles représentent des contraintes pour vous et vos clients.

Cette manière de procéder nous est actuellement imposée par les mesures mises en place par la Santé publique.

Il est actuellement impossible de savoir, quand il sera de nouveau possible de procéder en personne en salle d'audition.

Je vous informe cependant, que des démarches sont en cours afin d'examiner la mise en place de diverses mesures qui pourraient, à court terme, rendre possible un certain nombre d'auditions.

Par exemple, sont actuellement examinées l'installation de panneaux plexiglas dans les salles de Cour, cubicules de rencontres et la mise en place d'autres mesures sanitaires. Lorsque ces mesures seront mises en place, vous en serez immédiatement informés.

Il faut donc, pour l'instant du moins, faire les efforts nécessaires pour s'adapter à ce nouvel environnement et favoriser les auditions virtuelles.

Je suis bien conscient des inconvénients que cause la Pandémie. Je tiens cependant à vous remercier pour la collaboration que vous avez tous manifestée au cours des dernières semaines.

Il est fort possible que cette lettre ne réponde pas à toutes vos interrogations. En ce sens, je vous invite à entrer en communication avec moi par courriel ou par téléphone afin de discuter des sujets qui vous intéressent.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Maîtres, mes sentiments les meilleurs.



STEVE J. REIMNITZ, J.C.S.
Juge coordonnateur du
district de Drummond

SJR/soa

c. c. : Honorable Jean-Guy Dubois, J.C.S.

M^e Geneviève Ferland-Lamontagne, Greffière spéciale

Mme Guylaine Salvas, Directrice

Mme Annie Morissette, Maître des rôles